

1951
L'Atelier
du Chocolat
BAYONNE
FRANCE

Noël
2021

66, rue Royale - 62100 CALAIS - f - 03 91 91 62 55
christopheauchede.atelierduchocolatcalais@orange.fr

Calais Nord

Quatre CRS frappés à la sortie d'une boîte de nuit

Page 5

Handicap

L'Afapei va déménager et créer de l'emploi

Page 7



Cyclisme

Vers une étape Dunkerque-Calais au Tour de France

Page 11

Circulation

Enfin des feux tricolores au Pont du Leu

Page 6

DÉGRADATIONS

UN SERIAL CREVEUR DE PNEUS ARRÊTÉ

Une trentaine de véhicules ont été lacérés durant la nuit de lundi à mardi, dont douze du commissariat de Calais. PAGE 3



AQUA CHAUFF ENERGY

Des Chaudières aux Poêles

Artisan agréé RGE

Installation éligible aux aides
+ financement
à 0%
+ TVA 5,5%

VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE NOUVEAU SHOWROOM

POÊLES & INSERTS BOIS & GRANULÉS
CHAUDIÈRES GRANULÉS & GAZ
SANITAIRE - PLOMBERIE

VENTE - INSTALLATION - ENTRETIEN
DÉPANNAGE & SAV

NOUVELLE ADRESSE

53, rue de Lille - ZAC CURIE CALAIS

☎ 03 21 82 82 42 contact@dcap.fr

Lundi : 8h30-12h30 et 15h00-17h00

Mardi : 8h30-12h30 et 14h00-17h00

Mercredi : 8h30-12h

Jeudi : 8h30-12h et 14h00-17h00

Vendredi : 8h30-12h30 et 14h00-17h00

Samedi : 15h00-18h00



HANDICAP

Nouvelles places et créations d'emplois : l'Afapei déménage

L'Afapei vient de déposer des demandes de permis de construire, ce qui doit lui permettre de mettre en chantier début 2022 son nouveau siège, mais aussi des établissements dont les places ainsi créées répondront à des besoins de plus en plus importants.

CONTEXTE

• **Attendu depuis plus de trois ans**, le nouveau siège social de l'Afapei va pouvoir commencer à sortir de terre dès l'année prochaine.

• **Ce chantier** n'est pas le seul. L'association est coutumière des « chaises musicales » : elle va procéder... et donner lieu à des « chaises musicales » dont l'association est coutumière : elle va procéder à des changements de locaux permettant la création de nouvelles places, nécessaires aujourd'hui pour l'accueil des personnes en situation de handicap, mais aussi pour préparer l'avenir.

LAURENT GEUMETZ

Au sens propre, 2022 devrait être une année de chantiers pour l'Afapei du Calais. Si tout se passe bien, si tous les délais sont respectés, la construction du nouveau siège devrait démarrer à Calais, en même temps que la construction d'une nouvelle structure à Coquelles. Avec à la clé de nouvelles places pour de nouvelles prises en charge. La vente des terrains a été actée il y a quelques jours, les permis de construire sont en cours d'instruction.

« On a d'un côté le nouveau siège de notre association qui sera construit sur le quai du Commerce, autrement dit sur le site de l'ancien hôpital, et de l'autre trois parcelles que l'on a achetées à Coquelles pour y déménager notre actuel foyer d'accueil et notre maison d'accueil qui se trouvent actuellement dans le quartier Nouvelle-France », détaille Frédéric Descamps, le directeur général de l'Afapei.

DES BESOINS ET DES MOYENS

Construire un nouveau siège social est une nécessité sur laquelle le conseil d'administration travaille depuis un peu plus de trois ans. « Pour nous, association œuvrant dans le domaine du handicap, avoir un siège social avec accessibilité était une évidence, souligne Jean-Marc Lecerf, le président de l'Afapei. Mais ce siège n'aura rien de clinquant, c'est quelque chose que l'on a volontairement voulu



Les personnes prises en charge en Mas, maison d'accueil spécialisée, exigent beaucoup d'attention.

simple, confortable et fonctionnel. » Cela n'a pas empêché quelques critiques. Des administrateurs ont entendu des familles regretter que « plutôt qu'un siège, il aurait mieux valu construire des places ». « On doit expliquer que ce ne sont pas les mêmes budgets. Pour ouvrir des places, on doit avoir les autorisations de l'Agence régionale de santé ou du Département. »

L'association a eu aussi la volonté de créer un foyer d'habitat accompagné de 12 places, pour personnes autonomes, à côté du futur siège. Les plans sont faits et ils seront dévoilés une fois les permis de construire validés. L'Afapei continue donc de répondre le plus possible aux besoins. « L'exercice est difficile, analyse Jean-Marc Lecerf, puisque l'on est dans une perspective à 5 ans puisque l'on

signe avec les tutelles un Cpom, un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens pour une durée de 5 ans, mais on doit en même temps réfléchir à long terme, à vingt ans voire plus pour penser aux futurs besoins et au devenir des personnes que l'on accueille déjà, aujourd'hui. » Cette année, l'Afapei a justement ouvert dix nouvelles places, de vraies créations qui ont donné lieu à douze emplois en équivalent temps plein créés. « Il s'agit de places de Mas, autrement dit une maison d'accueil spécialisée, détaille Sabine Roux, la directrice. Nous sommes partis du constat suivant : on accueille en foyer d'accueil médicalisé, le Fam, des personnes qui relèvent de la Mas, où l'accompagnement est plus important » L'ARS et le Département se sont penchés sur cette analyse,

leur verdict a conforté la conclusion des professionnels calaisiens.

ANTICIPER DEMAIN ET APRÈS-DEMAIN

« Et après, on en fait quoi ? », laisse tomber Frédéric Descamps. L'Agence régionale de santé (ARS) a autorisé la création de dix places de Mas... à condition qu'on le fasse dès 2020. » Crise sanitaire oblige, le projet a pu être décalé de quelques mois, il a été concrétisé cette année et la Mas a ouvert à côté du foyer d'accueil, dans des constructions modulaires. Il y a du confort, mais c'est du provisoire. « On déménagera à la fois les 34 places du foyer d'accueil et les dix places de la maison d'accueil, en espérant pouvoir doubler cette capacité. L'ARS est en train d'étudier notre demande pour avoir 20 places au total dans la maison d'ac-

10

L'Afapei a déposé un dossier de création de dix nouvelles places en maison d'accueil spécialisée, après en avoir déjà créé autant cette année à Calais

cueil. Il est clair que l'on a, en face, les personnes qui pourront occuper ces nouvelles places. »

Les professionnels qui occupent actuellement les locaux de l'Afapei à Coulogne déménageront à leur tour et arriveront dans les locaux libérés par le Fam - Mas. Et les locaux de Coulogne seront rendus à leur propriétaire, l'association n'en ayant plus l'usage. S'adapter est aussi une des raisons d'être de l'association. ■